

Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 102 - 28 mars 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATIONS

- 1 - Non à l'extradition de Marina
- 2 - Appel au soutien des caissières de Carrefour Grand Littoral
- 3 - Pétition : Ta bouche est fondamentale contre les fondamentalistes "
- 4 - L'histoire de Rizana

TEXTES

5 - « La mondialisation de la lutte » : la 1^{re} Rencontre des femmes zapatistes réunit des femmes du monde entier - Texte MMF

6 - Le CEDAW "inquiet" de la position française vis-à-vis de la prostitution - un communiqué du Mouvement du Nid

COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...

7 - Rencontre " Communiquer dans et sur le handicap"

FILMS, LIVRES, SORTIES...

8 - Contre les violences faites aux femmes : Expériences de collectivités territoriales et réflexions d'élu/es

MOBILISATIONS

1 - Non à l'extradition de Marina

Rassemblement vendredi 28 mars prochain à 18h00 à la Fontaine des Innocents - métro Châtelet ou Les Halles.

Comme vous le saurez bien, la phase judiciaire concernant l'extradition de Marina s'achèvera jeudi prochain, avec l'audience de la Cour de Cassation statuant sur le recours présenté contre l'avis favorable à l'extradition rendu par la Chambre de l'instruction de la Cour d'Appel de Versailles le 14 décembre dernier.

Si l'arrêt de cassation validera l'avis attaqué, comme malheureusement risque d'être le cas, la décision définitive demeurera alors dans les seules mains du Gouvernement.

Le moment est donc le plus approprié pour rappeler à nos gouvernants notre Non à l'extradition de Marina.

C'est pourquoi nous appelons à un nouveau rassemblement le vendredi 28 mars prochain à 18h00 à la Fontaine des Innocents, pour dire aux pouvoirs politiques qu'ils doivent garder Marina sur ce sol français qui l'avait accueillie lui promettant l'asile.

2 - Appel au soutien des caissières de Carrefour Grand Littoral - source Collectif Droits des femmes 13

Durant 16 jours du 1^{er} au 18 février 2008, et pour la première fois dans l'histoire de la grande distribution, les caissières de Carrefour Grand Littoral à Marseille ont fait une grève épuisante pour dire leur ras-le-bol du temps partiel non voulu, de leurs salaires (à 50 ans, avec 12 ans d'ancienneté : 950 euros par mois), de leurs horaires, de la manière dont elles sont traitées par la direction, alors qu'elles font un métier difficile, sans cesse en butte aux agressions verbales ou physiques de la clientèle.

Certaines d'entre elles font 60 à 70 kms par jour pour se rendre à leur travail, et leur budget « essence » avoisine les 200^E. par mois.

Aujourd'hui, contraintes par les problèmes financiers auxquels il faut faire face, elles ont repris leur travail, avec 16 jours de grève à « épouser » et sans avoir gagné grand chose. La presse s'est fait largement l'écho de ce mouvement. Il faut à présent terminer le mois et faire face au quotidien. Qui n'imagine pas ce que c'est ?

Personne ne peut ignorer aujourd'hui, grâce aux travaux nombreux des chercheurs sur ce sujet, ce que sont ces emplois de la grande distribution, faiblement rémunérés, assortis d'horaires imprévisibles, de temps partiel contraint, et bien souvent réservés aux femmes. Des femmes courageuses qui veulent travailler, être libres et indépendantes, élever leurs enfants en leur donnant les meilleures chances de réussite.

Solidaires avec ces femmes fières de leur mouvement, fières d'avoir résisté - et avec les hommes aussi, moins nombreux, qui ont participé à la grève - nous appelons tous les citoyens de bonne volonté, membres d'associations, travailleurs, retraités, syndicalistes, militant-es qui ont été attentifs à leur combat, à les aider à passer le cap difficile des jours qui viennent.

Vous qui mesurez ce que représente un mouvement de courage semblable, nous vous proposons d'adresser votre aide* au Collectif-13 Droits des femmes, 13 boulevard des frères Godchot 13005 Marseille. Le Collectif-13 fera parvenir les sommes perçues aux responsables du mouvement.

A quelques jours du 8 mars où nous allons honorer les femmes et en particulier les femmes résistantes, nous avons aux portes de notre ville des femmes courageuses auxquelles nous voulons dire notre admiration et notre solidarité. Ce mouvement est né de la rencontre de responsables associatives féministes marseillaises avec les représentant-es du mouvement. D'avance merci à tous.

*Chèques à l'ordre du Collectif- 13 Droits des femmes indiquer « caissières- Carrefour » au dos.

3 - Pétition : Ta bouche est fondamentale contre les fondamentalistes "

Cette pétition a été lancée par France Amérique Latine à l'occasion de la journée de lutte pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique Latine et Caraïbe.

Les femmes d'Amérique latine et de la Caraïbe réclament une réforme du code pénal comprenant une législation de l'avortement. A ce jour, seul Cuba bénéficie d'une législation complète de l'IVG.

En Amérique Latine comme en Europe, des forces politiques réactionnaires et des fondamentalistes catholiques et protestants s'opposent à la liberté pour les femmes de maîtriser leur fécondité. Le voyage du Pape au Brésil témoigne de cette volonté rétrograde. Tous ces interdits n'ont pourtant jamais empêché la pratique des avortements dans des conditions dramatiques, provoquant ainsi de nombreux drames et souffrances.

Nous apportons notre soutien aux femmes d'Amérique latine et de la Caraïbe qui agissent courageusement pour la dépénalisation de l'avortement, la contraception et l'éducation sexuelle.

Les droits sexuels constituent des droits fondamentaux de la personne humaine. Ils nécessitent une mobilisation citoyenne de toutes et de tous. Cette question est aujourd'hui en débat dans de nombreux pays d'Amérique Latine. Apporter notre soutien aux forces progressistes de ces pays, c'est affirmer la volonté que les droits des femmes progressent partout dans le monde.

Nous savons que lorsque les droits des femmes progressent dans une partie de la planète, cela fait progresser les droits de toutes. Avec les femmes du Chili, nous disons « la femme décide, la société garantit, l'Eglise n'intervient pas. ».

Je signe cette pétition sur www.franceameriquelatine.org

4 - L'histoire de Rizana

L'été dernier, une adolescente désorientée se recroquevillait dans le recoin d'une cellule de prison saoudienne, exténuée et craignant pourtant de sombrer dans le sommeil. Elle s'appelle Rizana Nafeek, c'est une frêle adolescente de 19 ans qui se sait condamnée à mort par une justice qu'elle ne comprend pas.

Ainée de quatre enfants, elle est née dans une famille musulmane pauvre de la côte orientale du Sri Lanka, celle là même qui fut ravagée par le tsunami. Son père vendait le bois qu'il coupait dans la forêt

avoisinante Mais avec la multiplication des attaques terroristes en forêt, il ne parvenait plus à récolter suffisamment de bois pour nourrir toute sa famille. Lorsqu'un trafiquant d'êtres humains s'est présenté pour proposer du travail à la famille, il est apparu comme un sauveur. Le certificat de naissance de la fille aînée fut falsifié, augmentant son âge de manière à pouvoir la faire travailler comme employée de maison en Arabie saoudite, où elle fut envoyée.

A son arrivée, Rizana dut servir une famille de 10 enfants de 4 heures du matin à minuit. Elle dut également donner le biberon à un nourrisson de quatre mois, bien qu'elle n'eût aucune formation en garde d'enfants.

Lors de cette journée tragique de mai 2005, le nourrisson s'étouffa en mangeant et mourut. Un accident particulièrement tragique, en effet. Cependant, les parents transférèrent leur propre négligence et culpabilité sur la servante et livrèrent la jeune fille, qui était alors âgée de 17 ans, à la police, l'accusant d'avoir étranglé leur enfant.

Rizana a ensuite subi un interrogatoire dans une langue qu'elle ne comprenait pas. Elle a été poussée à signer un document rédigé dans une langue qu'elle ne pouvait lire. Ce bout de papier s'avérait en fait une confession que la police attendait d'elle, dans laquelle elle reconnaissait sa culpabilité au regard de cet infanticide qu'elle n'avait pas commis. Plus tard, au tribunal, Rizana a été condamnée à mort pour meurtre ; elle attend à présent son exécution. Rizana a fait appel du jugement.

(*Informations d'après le site d'Education International, fédération mondiale de syndicats d'enseignants représentant 30 millions d'enseignants et autres personnels de l'éducation et 394 organisations membres réparties dans 171 pays et territoires- <http://www.eiie.org/rights/fr/newsshow.php?id>*

TEXTES

5 - « La mondialisation de la lutte » : la 1^{re} Rencontre des femmes zapatistes réunit des femmes du monde entier - Texte MMF

Les femmes et les hommes indigènes de l'Armée zapatiste de libération nationale (Ejercito Zapatista de Liberación Nacional - EZLN) ont commencé la lutte armée le 1^{er} janvier 1994, s'insurgeant contre l'abandon et l'exploitation du gouvernement mexicain et du système capitaliste, lui-même promu par le premier. Il y a 14 ans, l'État du Chiapas, dans le sud-est du Mexique, se réveillait sous le contrôle d'un groupe de rebelles de gauche qui avaient passé dix ans dans la clandestinité à se préparer et se mobiliser dans la Selva Lacandona. Leur porte-parole et chef est le fameux Marcos, appelé sous-commandant car, dans ce mouvement, c'est le peuple qui commande vraiment.

Les Zapatistes¹ qui, à la base, constituaient un mouvement surtout politique et contre la mondialisation néolibérale, ont résolu de recourir aux armes en dernier recours pour mettre en pratique les principes fondamentaux de la Constitution mexicaine et pour défendre les 38 *municipios* de l'État du Chiapas, leurs territoires autonomes. Depuis lors, à partir de leur soulèvement du 1^{er} janvier 1994, la population, en grande majorité indigène et rurale, n'est plus traitée comme si ses membres étaient des animaux et n'est plus soumise au travail esclave dans les plantations, à la merci de la violence des propriétaires. Ils continuent à être pauvres, certes, mais ils sont enfin délivrés de plusieurs centaines d'années d'exploitation et ont réalisé d'énormes efforts - avec l'aide et la défense de l'EZLN - pour la création d'un système autonome d'éducation, de santé, de production. Tout cela, ils l'ont réussi "en résistant", c'est-à-dire en refusant l'appui financier et technique de l'État, qu'ils appellent « Mauvais gouvernement ».

La situation des femmes s'est améliorée de manière significative avec la mise en place, antérieure au soulèvement de 94, de la « Loi révolutionnaire des femmes » de l'EZLN et dès lors, de l'adoption de la loi par une partie des communautés zapatistes. Dans les régions où auparavant, les petites-filles n'étaient pas envoyées à l'école car on considérait qu'elles n'avaient pas besoin d'éducation, elles se rendent maintenant avec leurs frères dans les écoles autonomes zapatistes. De même que les jeunes-filles, qui étaient souvent obligées de coucher avec les propriétaires de plantation avant leur mariage

¹ Appelés ainsi en l'honneur de Emiliano Zapata, leader de la Révolution mexicaine qui a eu lieu en 1910, héros national et symbole de la rébellion.

(arrangé), peuvent maintenant se marier avec qui elles veulent, sans être violées avant par leurs patrons (qui d'ailleurs n'existent plus puisqu'en 1994, les Zapatistes récupérèrent les grandes parcelles de terres qui avaient été volées aux communautés indigènes). De même que les femmes qui travaillaient en échange de restes de nourriture dans les maisons des propriétaires de la plantation - où elles risquaient d'ailleurs constamment de subir des violences sexuelles et, par conséquent, de se retrouver enceintes - travaillent maintenant dans leurs communautés ou familles. Enfin, les maris ne permettaient pas à leurs femmes de sortir de la maison ; ces femmes occupent aujourd'hui des positions à responsabilités et participent activement à la vie de la communauté.

Malgré toutes ces avancées en faveur des femmes depuis le soulèvement, les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent encore très importantes et l'oppression subie par les femmes est évidente dans les sphères publique et privée. Les hommes continuent d'être réticents à laisser les femmes sortir de la maison et elles continuent à effectuer toutes les tâches domestiques, à être responsables des enfants, de la préparation des repas, même si « les hommes aident un tout petit peu plus qu'avant » selon la promotrice de santé Sandra du *Caracol*² d'Oventik (30 décembre 2007). Elles sont encore une minorité à tous les échelons de l'autorité zapatiste et sont ridiculisées par les hommes qui doutent encore de leurs capacités à gouverner, à prendre des décisions et à assumer des responsabilités dans la communauté.

Lors de la Rencontre des femmes zapatistes avec des femmes du Mexique et du monde entier qui s'est déroulée entre les 28 et 31 décembre au *Caracol* de La Garucha, les camarades zapatistes - des autorités communautaires et un bon nombre de capitaines militaires de l'EZLN - ont discuté entre elles et avec nous (femmes d'autres organisations du Mexique et internationales) du chemin parcouru et de celui qu'il reste à parcourir. Malgré le fait que cette rencontre a été organisée en même temps que la III^e Rencontre des Zapatistes (hommes et femmes) avec les peuples du monde, c'est la première fois en 14 ans qu'un rassemblement est organisé par et pour les femmes. En ce sens, on note un pas important pour la reconnaissance des inégalités existantes entre les deux sexes et pour la lutte contre celles-ci. En tant que membres d'un mouvement mixte traditionnellement gouverné par des hommes dans une société patriarcale, les femmes doivent se construire un espace pour elles, sur un pied d'égalité avec les hommes.

Dans la Déclaration de La Garucha, les militantes de la Marche Mondiale des Femmes et de Via Campesina ont exprimé le privilège qu'elles ont ressenti à pouvoir être présentes à cet événement : « *le caractère international et l'honnêteté avec laquelle nos organisatrices ont partagé leurs expériences avec les nôtres, ouvre la voie de la mondialisation de la lutte des femmes dans le monde entier et permet d'appuyer les femmes zapatistes et le mouvement zapatiste en général.* » Elles ont ajouté : « *pendant cette rencontre, nous avons beaucoup appris avec les expériences des femmes zapatistes, de part leurs conquêtes certes, mais nous avons aussi appris qu'il reste encore un long chemin à parcourir. Leur exemple renforce notre conviction qu'un monde d'égalité, de justice et de solidarité est possible et nous donne l'espérance d'une possibilité de changement concernant les relations sociales et économiques, la vie quotidienne et la culture d'oppression et d'exploitation à laquelle nous sommes soumises.* »

6 - Le CEDAW "inquiet" de la position française vis-à-vis de la prostitution - un communiqué du Mouvement du Nid

- Le Mouvement du Nid partage les « préoccupations » des experts onusiens du CEDAW sur plusieurs mesures de la politique française en matière de prostitution
- Le Comité des Nations Unies pour l'élimination des Discriminations à l'égard des Femmes exprime dans ses observations finales, officiellement adressées aux autorités françaises, sa préoccupation quant à plusieurs mesures adoptées ces dernières années en matière de prostitution. Le Comité cible particulièrement le délit de racolage passif et la conditionnalité de l'octroi d'un titre de séjour aux

² Note de traduction : Près de la moitié de l'État du Chiapas est organisée par le zapatisme en cinq communautés dites « caracoles » (escargots) avec, à leur tête, « un conseil de bon gouvernement ».

victimes de la traite en vue de la prostitution. Mesures qui ont été régulièrement dénoncées par le Mouvement du Nid.

- Le Mouvement du Nid note avec intérêt que les observations finales des experts du CEDAW rejoignent à plusieurs égards les recommandations qu'il adresse régulièrement aux décideurs politiques français. L'association, qui rassemble 35 délégations sur le territoire français et qui est présente au quotidien depuis 70 ans auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées françaises et étrangères, souligne que les conclusions du Comité appellent l'Etat français à un respect plus rigoureux de ses obligations internationales.

« En dénonçant le délit de racolage passif et les conditions d'octroi d'un titre de séjour aux victimes de la traite, le Comité des Nations Unies appelle surtout le Gouvernement français à faire preuve d'une plus grande cohérence » déclare Grégoire Théry, Secrétaire Général du Mouvement du Nid. « La France a ratifié la Convention des Nations Unies de 1949 et la CEDAW. Il est donc naturel que les experts dénoncent des mesures qui, parce qu'elles s'attaquent aux personnes prostituées ou limitent leur protection, écartent la France du positionnement abolitionniste qui est censé être le sien ».

Le Mouvement du Nid se félicite enfin de l'attention portée aux recommandations par la délégation française, dont les experts ont salué le « haut niveau » de représentation et le caractère interministériel, et réaffirme sa disposition à étudier avec les décideurs politiques la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente à la fois respectueuse des personnes prostituées et intransigeante envers ceux qui encouragent ou tirent profit de la prostitution d'autrui.

Plus d'informations sur les observations finales du CEDAW

Après avoir examiné le 6ème rapport périodique de la France [1] et auditionné le 18 janvier 2008 la délégation française menée par Mme Valérie Létard, Secrétaire d'Etat à la solidarité, le Comité d'experts des Nations Unies s'est inquiété de l'obligation imposée aux victimes de la traite des êtres humains de porter plainte contre leurs proxénètes afin de pouvoir bénéficier d'un titre de séjour.

Le CEDAW a par ailleurs « reformulé sa préoccupation » quant à l'interdiction du racolage passif. Les membres du Comité se sont enfin inquiétés du manque de données, recherches et statistiques disponibles sur les questions de la prostitution et de la traite.

Dans leurs observations finales, les experts des Nations Unies :

- « recommandent » à la France de revoir l'obligation faite aux victimes de la traite de porter plainte pour bénéficier d'un titre de séjour.
- « appellent » les autorités françaises à entreprendre une analyse exhaustive des conséquences de la loi du 18 mars 2003 (dite LSI) réinstituant le délit de racolage passif.
- « pressent » la France de rassembler et analyser systématiquement toutes les données nécessaires à une meilleure appréhension du phénomène prostitutionnel et de la traite des êtres humains.

Clichy, le 17 février 2008

COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...

7 - Rencontre " Communiquer dans et sur le handicap"

L'Association " Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir " vous invite à une journée de rencontre sur "Communiquer dans et sur le handicap" à l'occasion de son Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 5 avril de 9h30 à 16h à la Mairie du 12ème, 130 avenue Daumesnil, 75012 Paris - salle des fêtes. Marraine de la journée : Noëlle Chatelet, Ecrivaine.

9h30 : Accueil, Ouverture de la journée par Maudy Piot, Présidente de l'Association "Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir" et par Mme Blumenthal, Maire du 12ème arrondissement.

10h : Conférences " Communiquer dans (avec) le handicap " :

- Vincent MEYER, Professeur des Universités, Université Paul Verlaine de Metz, auteur notamment de Communication organisationnelle et handicap mental, Éditions Les Etudes hospitalières, Bordeaux, 2006.
- " Miroir, profession, handicap " par Elisabeth AUERBACHER, Avocate et adhérente,

- Marcel Nuss, écrivain, dont le dernier ouvrage est : La présence à l'autre -Accompagner les personnes, Éditions Dunod, 2008.

Chaque intervention sera suivie d'un débat avec la salle.

11h30 : Intervention de Mme Noëlle Chatelet, Ecrivaine

12h30 à 14h : Déjeuner

14h à 14h30 : Extraits du film de notre Forum du 11 décembre 2007 "Femmes Création Handicap" par Géneviève Husson, cinéaste et photographe

15h : Table ronde avec des participants venant d'horizons divers : Diane MAROGER ("Retour d'images "), Emmanuelle TRINQUESSE (comédienne et chanteuse), Nathalie BELLITY (écrivaine), etc. Une discussion sera engagée avec la salle.

16h - 16h30 : Ecriture de Femmes - Frédérique BRUYAS

16h30 : Conclusion par Maudy Piot

16h30 - 17h30 : Assemblée Générale (pour les adhérents)

17h30 - Verre de l'amitié et projection des photos des ateliers de l'Association.

FILMS, LIVRES, SORTIES...

8 - Contre les violences faites aux femmes : Expériences de collectivités territoriales et réflexions d'élu/es - n°2 - Décembre 2007

Cette brochure synthétise les échanges et réflexions menés entre des élu/es venu/es de diverses régions de France et des militantes associatives sur l'action publique contre les violences faites aux femmes, lors d'une rencontre organisée le 18 novembre 2006 à Paris par l'association "Elu/es contre les violences faites aux femmes".

Elle présente des dispositifs d'action départementaux, développés en métropole, en Outre-mer, en zone rurale et en zone urbaine (Alpes-de-Haute-Provence, Bretagne, Réunion, Seine-Saint-Denis). Elle rapporte également des réflexions d'élu/es de mandats et de partis politiques divers face à leur engagement contre les violences sexistes et sexuelles et aux freins rencontrés dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes (Gaëlle Abily du PCF, Michèle Ernis de la LCR, Anne Hidalgo du PS, Valérie Pécresse de l'UMP, Béatrice Vernaudon de l'UMP).

Elle est en téléchargement à cette adresse :

<http://ecvf.online.fr/IMG/pdf/Brochure2.pdf>